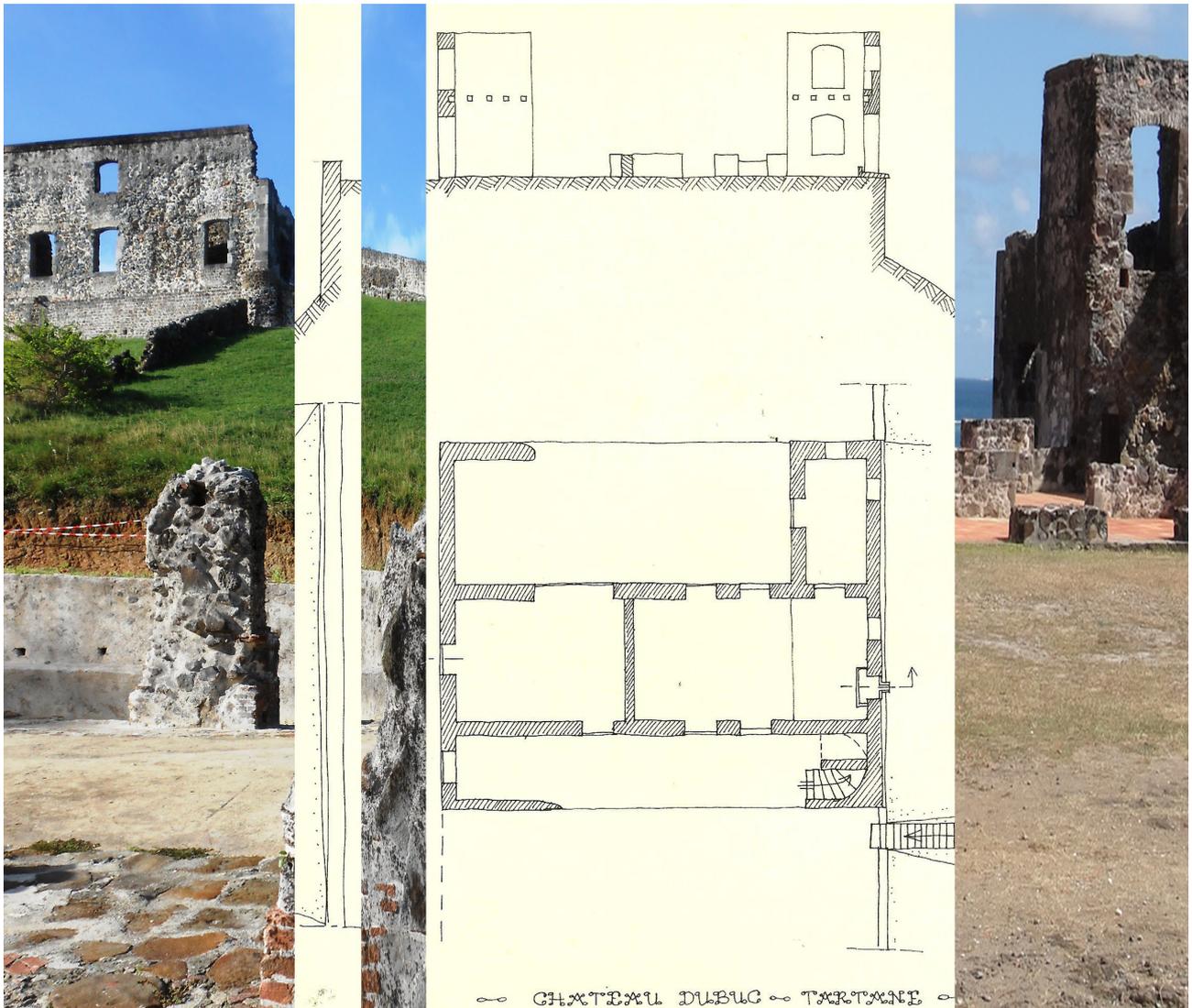


MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER



TRINITE CHATEAU DUBUC

classement en totalité au titre des Monuments historiques par arrêté du 31/03/1992

TRINITE, Château Dubuc, restauration de Monument historique.

L'Habitation La Caravelle dite Château Dubuc, propriété du Parc naturel régional de la Martinique (PNRM), située sur la presqu'île de la Caravelle, sur la commune de Trinité, est classée au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 31 mars 1992.

Depuis 1998, la Direction des affaires culturelles (DAC) de Martinique a financé différentes opérations de travaux qui représentent un investissement de l'État d'environ 2 millions d'euros sur un total de plus de 8 millions.

Ces travaux sont réalisés par M Étienne Poncelet, Architecte en chef des Monuments historiques – ACMH.

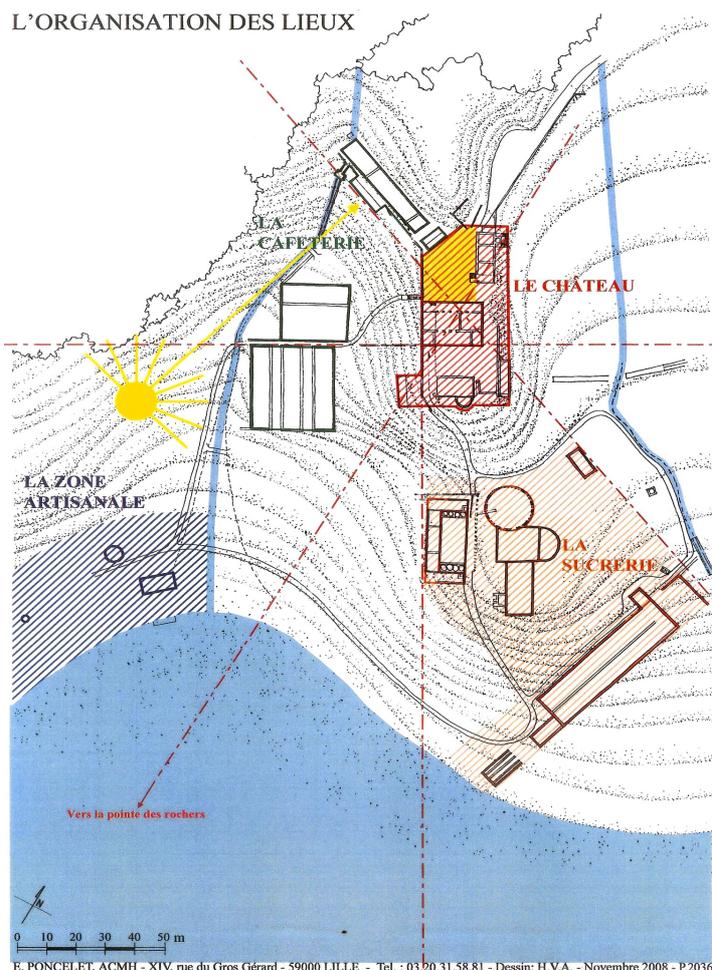
L'ensemble des travaux est suivi par le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historique de Martinique dans le cadre du Contrôle Scientifique et technique (CST).



L'histoire et l'architecture des constructions :

L'Habitation La Caravelle est fondée en 1725 par Louis Dubuc Galion et demeure propriété de la famille Dubuc jusqu'en 1858. L'Habitation est endommagée par deux ouragans en 1765 et 1766.

Vers 1769, l'habitation comprend 100 hectares de terres plantées de cannes sur lesquels on compte 250 esclaves. À la suite d'une gestion désastreuse et d'un cyclone survenu en 1766, l'habitation périclité dans les années suivantes.



E. PONCELET, ACMH - XIV, rue du Gros Gérard - 59000 LILLE - Tel. : 03.20.31.58.81 - Dessin: H.V.A. - Novembre 2008 - P.2036

Un inventaire, établi en 1772, mentionne la présence de 373 esclaves. Aujourd'hui, le village servile n'est toujours pas localisé avec précision. Pierre Balthazard Dubuc de Bellefonds achète l'îlet Monsieur, actuel îlet Chancel, où une poterie, dépendant de l'Habitation La Caravelle, fut installée.

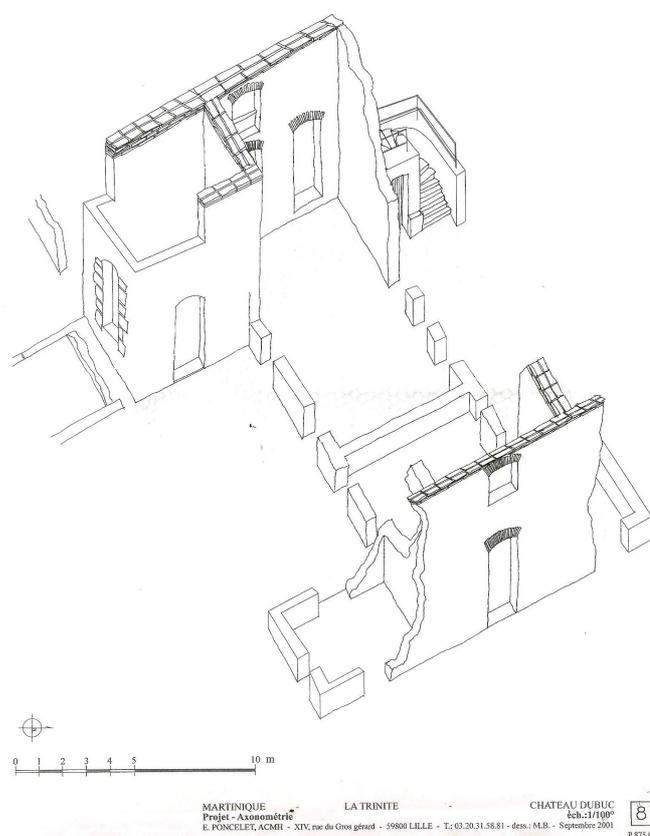
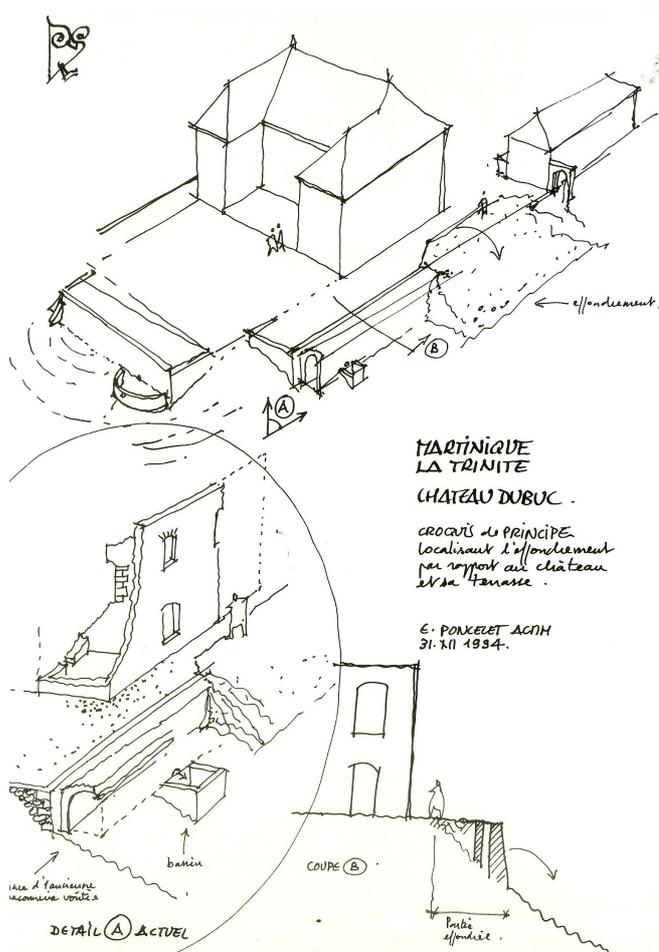
Lors d'un procès dû à des problèmes de succession en 1772, un état des lieux indique que l'habitation est composée de la « maison », d'une cuisine, d'un hôpital, d'une purgerie, d'« un moulin à mulets de 44 pieds en dedans avec ses piliers de mur » et une citerne apparemment délabrée.

En janvier 1785, l'habitation est abandonnée au profit de celle fondée à Spoutourne. En 1788, un ouragan ravage l'Habitation la Caravelle et c'est alors Jean-Baptiste Dubuc de Saint-Prix de passage en Martinique qui assure la gestion. L'activité industrielle cesse sur l'habitation vraisemblablement vers 1797. En 1816, la carte de Moreau de Jonnés semble indiquer qu'il n'y a plus d'activité industrielle.

L'ensemble paraît avoir été plus complexe puis qu'actuellement sont discernables sur le terrain, le logis ou habitation avec ses terrasses et sa citerne, la cuisine, un bâtiment de fonction incertaine, une prison, plusieurs entrepôts, une purgerie, une sucrerie, des enclos, des systèmes de canaux.

L'habitation, partiellement ruinée, est localisée au-dessus de la baie du Trésor à l'extrémité sud-est de la presqu'île de la Caravelle. Située sur un éperon rocheux limité par deux ravines, l'une au nord, l'autre au sud, la maison de maître, appelé « château » domine l'ensemble.

Entièrement construite en pierre et moellons, elle possède un étage dont l'accès est réalisé par un escalier positionné au nord de la construction. Sous cet escalier tournant en moellon, on note la présence sur la paroi intérieure de graffitis représentant des bateaux.



Le rez-de-chaussée du corps de logis est composé de trois pièces alignées au dos desquelles est une galerie, l'ensemble forme un rectangle de 20 mètres sur 10 mètres. À l'avant deux ailes symétriques abrite une pièce. Les sols sont carrelés de terre cuite et dallés.

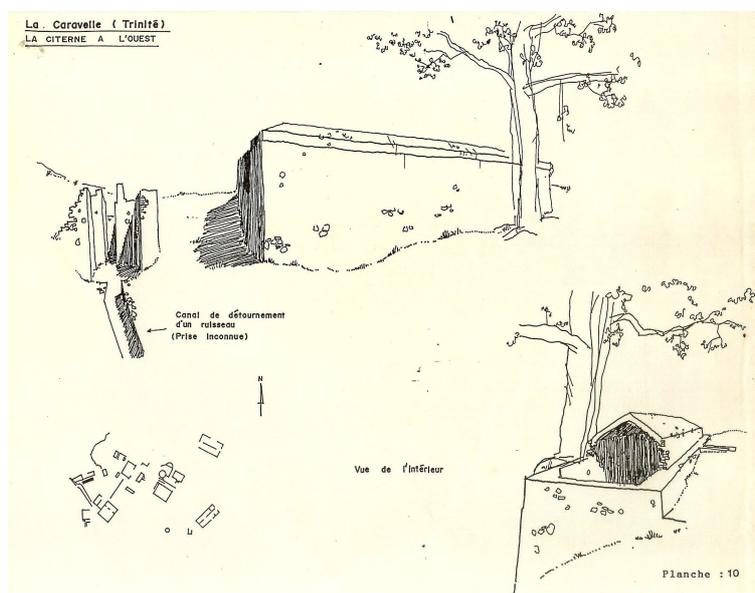
L'ensemble est soutenu par de puissants murs de soutènement. En prolongement de la maison se trouve la citerne captant les eaux de pluie provenant des toitures et recueillant les eaux de ruissellement. Un exutoire était agrémenté d'une fontaine.

Le château est limité à l'est par une construction comportant un étage, toutefois des aménagements réalisés dans la seconde moitié du XXe siècle ont fait disparaître de nombreux témoignages qui auraient permis d'interpréter la véritable fonction de cet édifice aujourd'hui appelé la cuisine. Cette assertion pourrait être valable en raison de la présence d'un four à pain.

Dans l'angle ouest de la terrasse, un autre bâtiment, plus modeste abrite quelques vitrines exposant des éléments mobiliers trouvés sur le site. Son architecture évoque plus aisément que la précédente les cuisines de l'habitation.

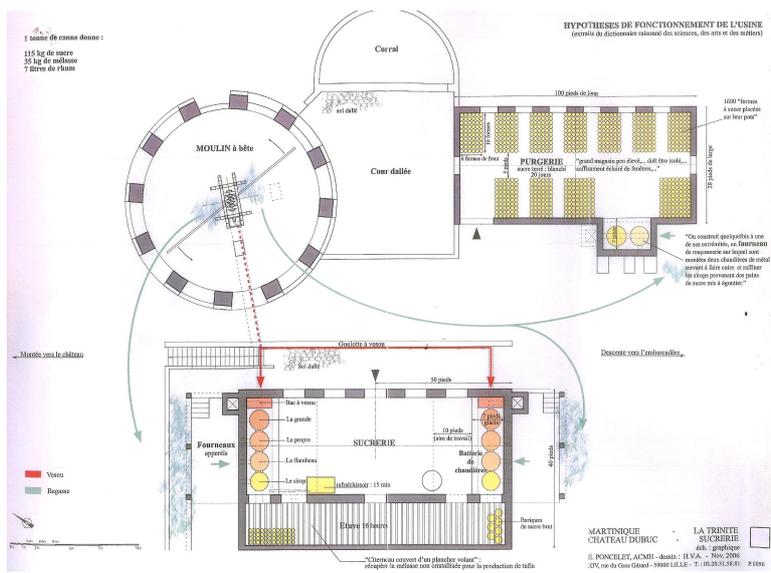
Derrière lui un long bâtiment d'une quarantaine de mètres et englobant au moins trois pièces de surface inégale n'a pas encore été parfaitement identifié. Une citerne allongée et couverte est adossée parallèlement à ce bâtiment.

Sur les pentes ouest, en contrebas de la terrasse supportant le logis, se trouve un bâtiment bas et allongé comportant quatre pièces couvertes et sans communication entre elles. Celles-ci sont traditionnellement décrites comme des cachots quoiqu'une fonction de stockage pourrait leur être attribuée.



Sur les pentes est, vingt mètres plus bas, un bâtiment presque carré d'une trentaine de mètres de côté et divisé en cinq travées peut être vue comme une purgerie, à cela s'ajoutent le moulin à bêtes, la sucrerie, l'enclos et des entrepôts. Ces derniers sont reliés à un embarcadère, donnant aujourd'hui dans la mangrove.

Le moulin à bête de 16 mètres de diamètres est en connexion directe avec la sucrerie en léger contrebas pour permettre au vesou de circuler dans un canal pour alimenter deux batteries. Celles-ci cantonnent le bâtiment de la sucrerie à chacune de ses extrémités.



Sur le littoral occidental, un four à chaux et un puits sont aménagés. Des traces de constructions apparaissent à leur proximité, qui pourraient correspondre à l'un des trois ensemble de cases d'esclaves visibles sur la carte de Moreau du Temple.

La plupart des maçonneries de pierres calcaires madréporiques, de roches locales et de tuilots scellés au mortier de chaux sont partiellement ruinés, tandis que d'autres sont en pierre de taille.

Les désordres et les pathologies de la construction :

Les différents bâtiments en état de ruine sont confortés dès les années 1970.

Les arases des murs fragilisés avec des blocs de moellons désolidarisés localement chutent sur les sols.

Les enduits et les joints sont creux localement laissant la place à une végétation luxuriante.



Les travaux envisagés :

Après les premiers travaux de confortement des maçonneries entrepris dans les années 1980, il convient, aujourd'hui, d'assurer la pérennité des ruines et, à plus long terme, la présentation au public.

Ainsi, des travaux de dessouchages, débroussaillage, et de reprise des maçonneries, des arases sont entrepris depuis 2012 sur l'ensemble des élévations.

Aspects archéologiques :

Le besoin de prise en compte du caractère archéologique de ce site a été affirmé par un avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) de l'Outre-mer lors de sa réunion d'octobre 2009.

Un diagnostic archéologique portant sur la zone des installations industrielles (moulin à bêtes, corral, cour dallée et purgerie), a été prescrit en janvier 2010 et réalisé en juin 2010 par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), sous la responsabilité scientifique de Jérôme Briand. Le rapport rendant compte de ces travaux a été présenté en septembre 2010 et a été examiné par la CIRA en octobre 2010.

La commission a préconisé la mise en œuvre d'une opération d'archéologie préventive préalable aux restaurations de cette partie industrielle du site. Des travaux de surveillance archéologique, dans le périmètre de la purgerie, confiés à Jeanne Cazassus-Bérard, ont été réalisés en juin 2011 et ont fait l'objet d'un rapport.



En juin 2011, une prescription de diagnostic portant sur le secteur des entrepôts et des terrasses, a été confiée à l'Inrap et réalisée en février 2012 sous la responsabilité scientifique de Anne Jégouzo.

Le rapport a été examiné en CIRA en mai 2012. La commission a émis un avis favorable à la réception de ce rapport et a recommandé la réalisation d'une fouille préventive en insistant sur la nécessité d'aborder les unités construites dans leur intégralité, de procéder aux études des élévations conservées avant la réalisation des travaux de restauration et d'explorer les phases anciennes de l'occupation de ce secteur du site.

La fouille, prescrite en juin 2012, a été réalisée par l'Inrap, sous la responsabilité de Anne Jégouzo de septembre à décembre 2012. Le rapport final d'opération, remis à la DAC en février 2015 a été soumis à l'examen de la CIRA en février 2015. La commission a rendu l'avis suivant :

« La commission émet un avis très favorable à la réception de ce rapport final de fouille préventive rendant compte d'une opération très bien maîtrisée sur le terrain et dont les résultats sont parfaitement formalisés dans le rapport. Elle est favorable à une publication dans une revue scientifique d'intérêt national, qui nécessitera un approfondissement des études sur le mobilier métallique et céramique. »

Cette opération a permis de recueillir un ensemble très important d'éléments mobiliers métalliques.

Une action de stabilisation et de restauration des éléments mobiliers est actuellement mis en œuvre sous la



forme d'un mécénat de compétence et d'un partenariat associant l'Inrap, la Fondation Edf R&D, le PNRM et la DAC.

Valorisation :

Le site du château Dubuc est ouvert à la visite. Pour plus de renseignements :
<http://pnr-martinique.com/visiter/le-chateau-dubuc/>

Les intervenants par corps d'état :

ARCHITECTE :

Architecte en chef des Monuments historiques -ACMH, Monsieur Étienne Poncelet – 14, Rue du Gros Gérard, 59 000 Lille

ÉCONOMISTE :

Cabinet Philippe MACHEFER – 5 rue des Jacobins, 49 100 Angers

VÉRIFICATEUR :

Cabinet Jean-Pierre LECOT – 6, rue du Général de Gaulle 95 880 Enghien-les-Bains

MAÇONNERIE et PIERRE DE TAILLE :

TERH – Rue des Aigrettes La Prairie Cap Est – Bat La Goelane 97 240 Le François

MENUISERIE :

COALYS ANTILLES – 105 Zac Les Coteaux 97 228 Sainte-Luce

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique

STAP – CMH

54 rue du Professeur Raymond Garcin

97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11

Télécopie : 05 96 60 79 69

Courriel : sdap972@culture.gouv.fr

Rédaction C. Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko, STAP – CMH 972. D. Leroy – Conservateur de l'archéologie, SRA

Crédits illustrations : C. Bourel Le Guilloux, Y. Prikhodiko, STAP-CMH 972, Étienne Poncelet – ACMH.

Version août 2015